



Le directeur général de TotalEnergies et le ministre des Hydrocarbures/Adiac

HYDROCARBURES

Signature de sept avenants aux contrats de partage de production

Le gouvernement congolais a conclu, le 27 avril à Brazzaville, sept nouveaux avenants aux contrats de partage de production avec les groupes pétroliers Total Energies E&P Congo et Chevron.

« Ces avenants aux contrats de partage de production constituent la base complémentaire fiscal-douanière permettant le redémarrage des investissements. Nous avons engagé des négociations pour tenir compte de ce qui doit être préservé, en tenant compte des spécificités de toutes les parties », a expliqué le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua.

Page 3

PARTENARIAT PUBLIC-PRIVÉ

Le Rwanda invité au forum de Brazzaville



Les délégations congolaise et rwandaise au Rwanda Development Board. La directrice générale de Clare Akamanzi, est invitée à Rwanda Development Board, prendre part au forum sur le

partenariat public-privé qui sera organisé dans les prochains jours dans la capitale congolaise.

L'invitation lui a été remise à Kigali par le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé Denis Christel Sassou Nguesso, lors d'un séjour de travail accompagné de sa collègue en charge de la Promotion de la femme, Inès Bertille Nefer Ingani.

Page 16

URBANISME

L'OAC fête ses trente ans d'existence



Antoine Beli Bokolojoué,

Le président de l'Ordre des architectes du Congo (OAC), Antoine Beli Bokolojoué, a dressé, dans une interview exclusive accordée aux *Dépêches de Brazzaville*, le bilan de sa structure et parlé de son élection à la Conférence des présidents des Ordres des architectes de l'Afrique centrale, et regretté la non-implication de l'OAC dans l'élaboration des programmes d'enseignement

à l'Institut des architectes de l'Université de Kintélé.

« Au sein de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, il a été créé un institut d'architecture. Malheureusement, nous n'avons pas été associés dans la démarche d'élaboration des programmes de cet institut. Par ailleurs, dans le souci de faire avancer les choses, l'Ordre a pris contact avec les dirigeants de cette université mais n'a jamais eu de suite à ce jour », a-t-il déploré.

Page 6

ROUGEOLE

132 décès enregistrés au Congo au mois d'avril



Le ministre Gilbert Mokoki lisant la déclaration/Adiac

Le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, a indiqué, hier, que les épidémies de rougeole et de fièvre jaune sont présentes dans la plupart des départements du Congo. Au total, 6 259 cas de rougeole dont 132 décès à la date du 24 avril ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire national.

Le département de Pointe-Noire est l'épicentre de la rougeole avec 5 488 cas dont 112 décès survenus chez les malades admis tardivement dans les centres de prise en charge après l'échec de l'automédication ou le recours aux pratiques traditionnelles, a-t-il précisé.

Page 5

MÉDIAS

Les émissions de France 24 et RFI suspendues au Mali

Page 7

EDITORIAL

Secteur privé

Page 2

ÉDITORIAL

Secteur privé

La décision récemment prise par les autorités congolaises d'allouer 4,5 milliards FCFA pour renforcer, à travers le Projet d'appui au développement des entreprises et la compétitivité, l'assistance technique et les mécanismes de soutien des entreprises locales, dans le contexte de la pandémie covid-19, est à saluer. Elle témoigne de la volonté des pouvoirs publics d'aider au développement du secteur privé qui est un vivier d'emplois.

L'accompagnement du secteur privé devrait contribuer à aider le pays à sortir du tout-pétrole, accroître la croissance et lutter contre le chômage. Plus qu'un impératif, il offre une opportunité aux micros, petites et moyennes entreprises locales, fortement impactées par la crise sanitaire engendrée par la pandémie de coronavirus, de relancer leurs activités et développer des chaînes de valeur dans les filières clés définies dans le Plan national de développement 2022-2026.

Pérenniser le financement du secteur privé permettra aussi de développer des initiatives locales, encourager l'entrepreneuriat des jeunes et promouvoir des partenariats dans les secteurs clés sur lesquels le gouvernement a fondé sa stratégie de diversification de l'économie. Cependant, cela requiert non seulement des conditions cadres de l'entrepreneuriat favorables, mais aussi, de façon générale, un climat des affaires propice et attractif à la création et au démarrage des entreprises. Des problématiques auxquelles les pouvoirs publics doivent s'atteler.

Au Congo, fort des expériences du passé, tout un chacun sait que soutenir les entreprises locales avec des fonds propres de l'Etat demande une rigueur afin de garantir un retour sur investissement et éviter des pertes de fonds. Dans ce contexte, il est opportun d'intégrer dans un mécanisme de financement digne de ce nom des services d'appui, de conseils, de suivi et d'évaluation dans l'objectif de favoriser une meilleure gestion de ces allocations par leurs bénéficiaires depuis la phase de conception jusqu'à la réalisation des activités.

Les Dépêches de Brazzaville

GOUVERNEMENT DU PEUPLE PAR LE PEUPLE

Le Congo sur le bon chemin

L'Assemblée populaire nationale de Chine (APN) a clôturé, le 27 avril, son séminaire en ligne avec les parlements des pays africains francophones, avec lesquels elle a débattu de « l'exploration et la pratique de la démocratie des organes législatifs chinois et africains ». Présentant son modèle de démocratie aux vingt-deux pays participants, le Congo a été estimé sur la bonne voie conduisant vers la pratique d'une démocratie participative.



Les députés Joseph Moussa et Charlotte Opimba/Adiac

A l'image de la Chine qui a présenté son modèle de démocratie ayant pour base la participation de toutes les couches sociales dans le processus, le Congo a fait autant pour justifier son système démocratique. Dans son exposé, le président du groupe d'amitié Congo-Chine à l'Assemblée nationale, Joseph Mbossa, a soutenu que le modèle démocratique congolais, défini par la Constitution du 25 octobre 2015, a prévu, du point de vue juridique, quelques mécanismes appropriés. « L'expérience congolaise concernant l'expression de la voix du peuple par les représentants du peuple dans la Constitution du 25 octobre 2015 dispose que le principe de la république est « gouvernement du peuple par le peuple et pour le peuple ». D'après cette loi fondamentale, la souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce au moyen du suffrage universel, par ses repré-

sentants élus », a-t-il indiqué. Pour justifier ses arguments, l'orateur a signifié que le Congo est un Etat de droit qui « consacre la séparation des pouvoirs exécutifs, législatifs et judiciaires ». Il a précisé qu'au Congo, le Parlement est bicaméral, composé de deux chambres : l'Assemblée nationale et le Sénat. Il incarne le pouvoir législatif. La chambre basse congolaise, a-t-il renchérit, est constituée des députés qui sont élus au suffrage universel direct. Au nom du peuple, ils assurent le contrôle de l'action publique à travers des moyens démocratiques, qui sont l'interpellation du gouvernement, la question orale au gouvernement avec débat, la question d'actualité, la question écrite, l'audition en commission, l'enquête parlementaire et la motion de censure. Des mécanismes juridico-administratifs qui prouvent que le Congo se place sur la voie démocratique.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-
donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port -
Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou,
Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama,
Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho,
Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngonu /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),
Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -
République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzoni B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

HYDROCARBURES

Le Congo renforce les contrats de partage de production avec deux géants pétroliers

Le groupe français Total Energies EP Congo et l'Américain Chevron se sont alors engagés à augmenter leur production pétrolière et en partager les revenus avec l'État congolais. Sept nouveaux avenants aux contrats de partage de production ont été signés, le 27 avril à Brazzaville, entre le ministre des Hydrocarbures, Bruno Jean Richard Itoua, et les opérateurs pétroliers.

Les deux géants pétroliers vont booster leurs investissements dans le secteur. En ce qui concerne Total Energies EP Congo, les nouveaux engagements couvrent les permis de haute mer avec Moho Nord, Nkossa, Yanga-Sendji, ainsi que les contrats concernant les blocs d'exploration. Selon le directeur général de Total Energies Congo, Nicolas Wawresky, la signature de ces avenants aux contrats de partage de production constitue une étape importante pour pouvoir disposer d'un cadre réglementaire qui accorde plus de visibilité aux opérateurs pétroliers.

« Il était important, suite à l'abrogation de la convention d'établissement, de pouvoir avoir un cadre réglementaire clair relatif à la fiscalité de droit commun, au tarif douanier et à la réglementation de change. Nous avons enfin un cadre réglementaire qui nous permet d'avoir de la visibilité,



Le directeur général de TotalEnergies et le ministre des Hydrocarbures posant avec les collaborateurs/Adiac

té, c'est un élément important pour un opérateur pétrolier investissant plusieurs centaines de millions de dollars dans les domaines de la production et de l'exploration », a laissé entendre Nicolas Wawresky.

À brève échéance, la compagnie Total va pouvoir relancer le forage sur l'eau pour combattre le déclin et forer le puits d'exploration sur Marine xx qui est prévu à la fin de l'année. Le vo-

lume d'investir est toujours en cours de finalisation, a annoncé le patron de Total Energies. Il représenterait une centaine de millions de dollars, soit plus de 60 milliards de francs CFA.

De son côté, le ministre des Hydrocarbures s'est réjoui de l'aboutissement heureux des négociations avec ses partenaires pétroliers, lesquels se sont engagés à relancer la production pétrolière. Avec une production de 339 000 barils par jour en 2019,

le Congo est le troisième producteur de pétrole en Afrique subsaharienne, derrière le Nigeria et l'Angola. En 2018, le pays a rejoint l'Organisation des pays producteurs et exportateurs de pétrole. « Ces avenants aux contrats de partage de production constituent la base complémentaire fiscal-douanière permettant le redémarrage des investissements. Nous avons engagé des négociations pour tenir compte de

ce qui doit être préservé, en tenant compte des spécificités de toutes les parties, de façon à créer les conditions d'incitation à l'investissement (...) Aujourd'hui, c'est le premier pas avec Total et Chevron. Nous allons poursuivre la signature avec d'autres sociétés pétrolières », a assuré Bruno Jean Richard Itoua.

À cela il faut retenir que le secteur pétrolier reste le moteur de l'économie congolaise. Il représente cette année plus de 52% du budget national et 90% des exportations du pays. Quinze permis de recherche sont en cours de validité à ce jour et trente-huit champs en phase d'exploitation. Neuf sociétés opèrent actuellement les champs pétroliers AOGC (congolais), Congorep (joint-venture Perenco-SNPC), Eni Congo (italien), Mercuria (suisse), Pelfaco (nigérien), Perenco (franco-britannique), la SNPC (congolais), Total (français) et Wing Wah (chinois).

Fiacre Kombo

BASSIN DU CONGO

Le comité de pilotage du projet "Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques" tient sa session inaugurale

La toute première réunion du comité de pilotage du projet, organe de décision de l'outil de gouvernance, a été placée sous le patronage de la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan Nonault.

C'est en partenariat avec le Programme alimentaire mondial (PAM) que le ministère en charge du Bassin du Congo a organisé la première session inaugurale du projet «Renforcement des capacités d'adaptation aux changements climatiques des communautés vivant dans le bassin du Congo». Cette session a eu pour objectif principal de valider les documents stratégiques de mise en œuvre du projet. Les membres du comité de pilotage avant-projet ont essentiellement validé le règlement intérieur du comité de pilotage du projet; informé sur la structure de gouvernance et le cadre opérationnel du projet; sensibilisé sur l'importance et la portée des accords de partenariats publics; présenté le plan de travail ainsi que les dépenses de la première année; formulé des recommandations sur les résultats de l'atelier de démarrage tenu en février dernier.

La représentante du PAM, Anne Claire Mouilliez, a indiqué que ce projet est une occasion pour la République du Congo de redynamiser les politiques de mise en œuvre de ses programmes à travers le pays et de renforcer les partenariats visant le déploiement d'actions d'adaptation concrètes pour améliorer



Les participants à l'issue de la cérémonie d'ouverture/DR

les conditions de la population la plus impactée par les changements climatiques. « Notre responsabilité est grande, mais je ne doute pas un seul instant de notre détermination et de notre habileté à faire de ce projet une référence parmi les sept projets financés par le Fonds d'adaptation bénéficiant de l'appui du PAM sur le continent africain », a-t-elle souligné.

Ouvrant la réunion, la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo a déclaré : « Nous avons une lourde responsabilité et nous l'apporterons pendant les cinq prochaines années, celle de vali-

der les orientations stratégiques de la mise en œuvre globale du projet et de lier ainsi à leur alignement des priorités nationales déterminées par la volonté politique du président de la République, Denis Sassou N'Guesso, premier écologiste du Congo, qui porte depuis près de trente ans la question environnementale auprès des plus hautes instances internationales ».

Réviser le budget pour la mise en œuvre des activités du projet

Ce projet d'adaptation, a poursuivi la ministre, et le fruit d'échanges fructueux avec les différents participants, d'un dia-

logue inclusif, initié il y a plusieurs années, de Brazzaville à Ouesso en passant par Madingou et Impfondo. Il s'articule autour de trois composantes, à savoir l'amélioration de la connaissance et le renforcement des capacités liées à l'adaptation aux changements climatiques, aux institutions publiques de la société civile et de la jeunesse; la mise en œuvre des services météorologiques pour mieux informer les communautés et minimiser les impacts de la variabilité climatique sur les moyens d'existence; et enfin la valorisation d'activités génératrices des revenus plus vertueuses et plus résilientes au climat dans les do-

maines de l'agriculture, d'agroforesterie ou encore de la pêche.

Les actions que ce projet ambitionne de mettre en œuvre sont éminemment transversales et nécessitent une coordination de tous les acteurs tant au niveau stratégique qu'opérationnel. « Ce projet ne pourra être mené à bien qu'en travaillant ensemble de concert sur la base d'accord de partenariat public entre nos différents services. Et il nous appartient, en tant que comité de pilotage, de veiller à ce qu'un cadre multisectoriel soit mis en place le plus rapidement possible pour que le plan de travail de la première année du projet puisse être exécutif », a indiqué la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, S'agissant des recommandations, les membres du comité de pilotage ont formulé celle sur la révision budgétaire dans le cadre de mise en œuvre des activités du projet. Rappelons que ce projet d'une durée de cinq ans est financé par le Fonds d'adaptation de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il a été lancé officiellement en septembre 2021 par la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault.

Bruno Okokana

Ecobank Transnational Incorporated

34^{ème} Assemblée Générale Ordinaire

Avis De Convocation

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont convoqués à la trente-quatrième Assemblée Générale Ordinaire de la Société Ecobank Transnational Incorporated (ETI), qui se tiendra le **mercredi 25 mai 2022 à 10 heures GMT à la Salle des Fêtes du Sofitel Abidjan Hôtel Ivoire** - Côte d'Ivoire, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1 Approbation des Comptes
- 2 Affectation du Résultat
- 3 Réélection d'Administrateurs
- 4 Nomination des Commissaires aux Comptes Suppléants
- 5 Rémunération des Administrateurs

Recommandations COVID-19

En raison de la réduction du nombre de cas de Covid-19 dans notre sous-région, l'Assemblée Générale de cette année sera une réunion physique. Cependant, la participation physique sera limitée conformément aux mesures de restrictions liées au Covid-19 qui n'ont pas été totalement levées dans la sous-région. Les participants sont invités à rester vigilants afin de préserver la santé et la sécurité de tous.

Au regard des raisons évoquées ci-dessus, chaque actionnaire pourra choisir l'une des personnes suivantes pour le représenter :

- 1) M. Alain Nkontchou (Président du Conseil d'Administration),
- 2) M. Paul-Harry Aithnard (Directeur Général, Ecobank Côte d'Ivoire),
- 3) Mme Roseline Abe (Directeur Général, EDC Investment Corporation)

Les actionnaires sont encouragés à soumettre à l'avance, leur formulaire de procuration, dûment rempli avec leurs intentions de vote et le déposer à **Ecobank Transnational Incorporated, 2365 Boulevard du Mono, B.P. 3261 Lomé, Togo**, ou l'envoyer par e-mail à **AGM@ecobank.com** avant la fin de la journée du 23 mai 2022.

Les actionnaires pourront également soumettre leurs questions avant l'Assemblée Générale en envoyant un e-mail à **AGM@ecobank.com**. Les réponses aux questions sur les thèmes principaux seront disponibles sur la page Relations avec les investisseurs du site Web Ecobank (www.ecobank.com/group/investor-relations).

La documentation relative à l'Assemblée Générale est disponible pour consultation au Siège de la Société à l'adresse ci-dessus et sur le site Internet de la Société (www.ecobank.com), à partir de la date du présent avis.

Lomé, le 28 avril 2022
Pour le Conseil d'Administration et P.O.,



Madibinet Cissé
Directeur Juridique du Groupe et Secrétaire Général

ROUGEOLE

132 cas de décès enregistrés au Congo

Dans une déclaration lue le 28 avril à Brazzaville par le ministre de la Santé et de la Population, Gilbert Mokoki, il ressort que les épidémies de rougeole et de fièvre jaune sont présentes dans la plupart des départements du pays.

Au total, 6 259 cas de rougeole dont 132 cas de décès à la date du 24 avril ont été enregistrés sur l'ensemble du territoire national. Le département de Pointe-Noire est l'épicentre de la rougeole avec 5 488 cas dont 112 décès. Ce nombre est survenu chez les personnes admises tardivement dans les centres de prise en charge après l'échec de l'automédication ou ayant fait recours aux pratiques traditionnelles, a-t-il précisé.

le ministre a, par ailleurs, indiqué qu'un cas de fièvre jaune a été également confirmé par les services habilités dans cette ville. en effet, il a précisé que la situation épidémiologique concerne aussi d'autres départements où 85 cas suspects sont sous investigation.

Face à cette situation épidémiologique, le ministère prévoit, avec l'appui des partenaires, des actions de sensibilisation de la population aux signes



Le ministre Gilbert Mokoki lisant la déclaration / Adiac

présomptifs de la rougeole et sur le recours précoce au service de santé, la vulgarisation des définitions des cas dans les formations sanitaires pour permettre leur détection précoce.

Parmi ces actions figurent la planification d'une campagne de vaccination intégrée contre la rougeole et la fièvre jaune dans les meilleurs délais, la vaccination de routine, la mise à disposition dans les formations sanitaires des médicaments de prise en charge des cas ainsi que le renforcement de la surveillance épidémiologique par la recherche active des cas de rougeole et de fièvre jaune. « Le gouvernement est en train de prendre toutes ces dispositions nécessaires pour répondre à ces urgences sanitaires et exhorte la population à avoir recours aux services de santé les plus proches, devant tout cas suspect de rougeole », a-t-il déclaré.

Lydie Gisèle Oko

ENSEIGNEMENT

Renforcer les tables bancs dans les écoles

La fourniture des tables bancs dans les établissements scolaires a été au cœur de l'échange entre le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation, Jean Luc Mouthou, et le directeur général de la société Likouala Timber, Fuser Alessio.



Le ministre et le directeur général de Likouala Timber devant la presse

« Nous avons signé avec le gouvernement un protocole de livraison de 400 000 tables bancs pour les écoles sur toute l'étendue du territoire national. Aujourd'hui, nous avons pu livrer 110 000 et 10 000 sont en stock dans le site », a expliqué le responsable de l'entreprise évoluant dans la transformation du bois en terre congolaise.

Seulement, dans le cadre de cette coopération sur la production des tables bancs, quelques difficultés de fonctionnement sont notées, selon le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'Alphabétisation. « Nous allons continuer à travailler et de relever tous les défis pour l'intérêt du système éducatif congolais », a fait savoir Jean Luc Mouthou.

Le ministre a, par ailleurs, rappelé que le protocole d'accord entre le gouvernement et Likouala Timber a été scellé, il y a cinq ans, pour apporter une réponse conséquente à la problématique du manque de tables bancs dans les écoles. L'initiative visant à résorber le problème est dénommée « Opération zéro enfant assis à même le sol ». Le point de la collaboration fait entre les deux parties présente un tableau reluisant dans l'atteinte des objectifs de cette opération, à en croire le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire secondaire et de l'Alphabétisation. Aujourd'hui, il est question de faciliter le travail au partenaire en vue de livrer de façon régulière et permanente les tables bancs.

Rominique Makaya

YOUTH CONNEKT

Le Pnud et le gouvernement évoquent la prochaine étape du projet

La signature du document, qui constitue la prochaine étape du lancement effectif des activités de Youth connect, a été au cœur des échanges entre le représentant du Programme des nations unies pour le développement (Pnud) et le ministre chargé de la Jeunesse.

La rencontre témoigne de la volonté des deux parties à travailler ensemble pour la réussite de ce projet. Très impliqué, le Pnud s'est engagé à soutenir le Congo dans sa marche vers le développement en accompagnant la politique du gouvernement à la problématique de la jeunesse. Les retrouvailles entre Maleye Diop et Hugues Nguélonélé, du 27 avril, constituent la suite logique de la première rencontre qu'ils ont eue en octobre 2021. Depuis lors, les cadres du ministère ont travaillé ensemble avec ceux du Pnud, pour mettre en œuvre le projet Youth connect. La prochaine étape débouchera sur la signature du document qui va lancer officiellement les activités. « Depuis notre dernière rencontre, les équipes ont travaillé ensemble. Ils ont abouti à un document que nous devons bientôt signer et commencer les activités. Le Pnud s'est engagé à accompagner la politique nationale en matière de la jeunesse. Il y a une initiative qui avait été créée, il y a quelques années, qu'on appelle « Youth connect », une initiative continentale qui est destinée à



Maleye Diop le représentant du Pnud au Congo à la sortie de l'audience Adiac

la promotion de la jeunesse, à la question de l'emploi, de la formation et de l'innovation. Pour le cas du Congo, nous allons travailler ensemble avec les autres systèmes des Nations unies, notamment l'Unicef, l'Unesco et le Fnuap qui feront partie de cette initiative sous l'égide du Pnud », a expliqué Maleye Diop, le représentant du Pnud au Congo.

Youth connect est une initiative du gouvernement rwandais qui

a été adoptée par la commission de l'Union africaine, avant d'acquiescer une dimension continentale. Elle a pour objet de promouvoir les initiatives en ce qui concerne les jeunes dans le cadre de l'entrepreneuriat, le numérique, le genre... Chaque pays adapte cette initiative en fonction de ses réalités. « Chez nous au Congo, nous avons, dans le cadre de ce projet, mis en avant le cadre institutionnel de la jeunesse, dont les lois qui datent de 2000 et nous pensons actualiser un certain nombre de textes, notamment la loi 9-2000 portant orientation de la jeunesse et les politiques nationales de la jeunesse et de l'éducation civique qu'il faut aussi actualiser car ils font partie des composantes intégrantes de ce projet et aussi le volontariat... », a expliqué Flavien Nzamba, le coordonnateur du corps des jeunes volontaires du Congo. Hugues Nguélonélé a réaffirmé son engagement à travailler ensemble avec les différentes agences qui collaborent avec le Pnud, pour la mise en œuvre de manière très réussie du projet.

James Golden Eloué

INTERVIEW

Antoine Beli Bokolojoué dresse le bilan des trente ans d'existence de l'OAC

29 avril 1992 - 29 avril 2022, l'Ordre des architectes du Congo (OAC) commémore cette année ses trente ans d'existence. En l'absence de l'organisation des activités y relatives, son président, Antoine Beli Bokolojoué, dans une interview exclusive aux Dépêches de Brazzaville, a dressé le bilan de cette structure et parlé de son élection à la Conférence des présidents des Ordres des architectes de l'Afrique centrale, déplorant la non-implication de l'OAC dans l'élaboration des programmes d'enseignement à l'Institut des architectes de l'Université de Kintélé.

Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B) : L'OAC célèbre ce vendredi 29 avril ses trente ans d'existence. Quel bilan pouvez-vous dresser en cette période ?

Antoine Beli Bokolojoué (A.B.B) : Je voudrais tout d'abord rendre hommage à tous ceux qui ont présidé l'Ordre avant moi notamment Edouard Ignace Nsatou, Jean Félix Demba Ntelo, Gaston Gapo, Jean Philippe Badinga-Mounzé, Eugène Emmanuel Okoko et Camille Itoua, sans oublier tous ceux qui ont œuvré en faveur de l'architecture dans ce pays, notamment l'architecte Moukengué et l'ancien ministre Julien Bikou.

L'ordre a été créé par la loi n°013/92 du 29 avril 1992, promulguée le même jour par le président Denis Sassou N'Guesso. A ce jour, l'OAC est toujours en souffrance parce que la nouvelle loi portant titre et exercice de la profession des architectes n'est pas toujours passée en Conseil des ministres. A cela s'ajoutent la loi portant orientation sur l'architecture et le problème du statut des architectes fonctionnaires qui n'est encore pas réglé. De même, l'ordre n'a toujours pas un siège fiable. Ce sont les problèmes qu'il rencontre. Nous lançons un appel au gouvernement pour que les lois concernant l'architecture soient adoptées.

L.D.B : Outre ces problèmes, quels sont les progrès réalisés en trente ans d'existence ?

A.B.B : Nous avons, en trente ans d'existence, réalisé beaucoup de choses. Certains de mes prédécesseurs ont eu à diriger, comme vice-président de la sous-région dans le cadre de l'Union africaine, des architectes. Actuellement, nous sommes membres de la Fédération des architectes francophones d'Afrique (Fafa) et le Congo assure la vice-présidence chargée du genre, de l'insertion des jeunes architectes. Je viens d'être élu président de la Conférence des présidents des Ordres des architectes de l'Afrique centrale à Libreville par mes pairs. Cette institution est censée œuvrer pour l'intégration sous-régionale des architectes de l'Afrique centrale, c'est-à-dire de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centre et de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale.

L.D.B : Que prévoit la feuille de route de la Conférence des présidents des Ordres des architectes de l'Afrique centrale ?

A.B.B : La première chose va être l'harmonisation des textes de différents pays, ensuite le problème de la libre circulation des architectes dans la sous-région et bien d'autres questions que nous avons. Il s'agit, par exemple, de la promotion de la fonction et de l'activité de l'architecte en Afrique centrale en favorisant les contacts entre les architectes, la promotion des échanges entre les architectes en ce qui concerne leurs intérêts professionnels, leur perfectionnement. Nous avons

aussi la promotion du renforcement des capacités professionnelles des membres par l'organisation et le développement des formations continues et le soutien aux travaux scientifiques dans le domaine architectural...

L.D.B : Quelles sont les activités prévues dans le cadre de la célébration des trente ans de la création de l'OAC ?

A.B.B : Nous n'avons pas prévu des activités pour une question simple : nous n'avons pas des moyens. Nous avons écrit aux différentes institutions de la République pour nous aider, surtout au président de la République pour demander une distinction honorifique pour les architectes qui se sont distingués en trente ans. Donc nous attendons les décisions qui seront prises par les hautes autorités.

L.D.B : Vous dirigez l'OAC depuis 2014, quel est votre bilan et qu'est-ce que votre institution apporte à son tour à l'Etat ?

A.B.B : Ce que j'ai apporté, c'est de la visibilité. Vous vous en souvenez que pendant longtemps, les gens ignoraient ce qui était l'architecte ou l'architecture, on nous prenait pour des dessinateurs. Je pense qu'un grand travail a été fait à ce niveau-là. L'OAC a participé à l'élaboration de beaucoup de textes dans ce pays. Le dernier en date a été le code de l'urbanisme et de la construction où nous sommes allés même l'expliquer chez les



sénateurs. L'expertise de l'Ordre a été récemment sollicitée dans le cadre de la réalisation de certaines activités du Projet de développement urbain et de restructuration des quartiers précaires à Brazzaville et Pointe-Noire ainsi que l'élaboration des plans locaux d'urbanisme.

Nous avons aussi tout fait pour que l'OAC soit présent dans des institutions internationales, surtout au niveau de l'Afrique. Je peux citer la Fafa mais aussi dans l'Alliance mondiale des architectes francophones. Aujourd'hui, l'OAC compte beaucoup dans les décisions qui se prennent au niveau de l'Union des architectes africains et de l'Union internationale des architectes. C'est ce travail qui a fait qu'on puisse porter le Congo à la tête de la Conférence des présidents des Ordres des architectes de l'Afrique centrale.

L.D.B. L'Université Denis-Sassou-N'Guesso a lancé, il y a environ un an, ses programmes d'enseignement.

Votre expertise avait-elle été sollicitée concernant l'Institut des architectes ?

A.B.B : Nous remercions le président de la République d'avoir doté le pays d'une deuxième université publique, parce que nous connaissons son souci pour l'éducation et la formation de nos jeunes. A ce titre, au sein de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, il a été créé un institut d'architecture. Malheureusement, nous n'avons pas été associés dans la démarche d'élaboration des programmes au sein de cet institut. L'OAC, en tant que tel, n'a jamais été associé à cette démarche. Par ailleurs, dans le souci de faire avancer les choses, l'Ordre a pris contact avec les dirigeants de cette université mais n'a jamais eu à ce jour une suite. La seule question que l'on se pose, c'est l'OAC qui demande un agrément d'une école d'architecture, c'est dans nos cabinets que les étudiants viendront faire des stages, mais s'ils n'ont pas de partenariat avec nous, où vont-ils aller ?

Propos recueillis par Parfait Wilfried Douniama

MONNAIE

Le FMI appelle à ne pas considérer le bitcoin comme une panacée contre les défis économiques en Afrique

Le Fonds monétaire international (FMI) a appelé jeudi à ne pas voir le bitcoin comme une panacée contre les défis économiques auxquels l'Afrique fait face, au lendemain de l'adoption par la Centrafrique de la cryptomonnaie comme monnaie officielle.

«Dans l'hypothèse d'un mouvement bien préparé vers la numérisation et par le biais de l'utilisation des monnaies numériques des banques centrales, les cryptomonnaies peuvent contribuer à un système de paie-

ments plus robuste» sur le continent, a indiqué le directeur du département Afrique au FMI, Abebe Aemro Selassie, au cours d'une conférence de presse. Mais «adopter simplement la possibilité d'utiliser le bitcoin est quelque chose qui doit être surveillé de manière très, très attentive, il faut s'assurer que le cadre législatif, la transparence financière et la gouvernance sont bien en place», a poursuivi le dirigeant. La Centrafrique a annoncé mercredi avoir adopté le bitcoin comme

monnaie officielle au côté du franc CFA et légalisé l'usage des cryptomonnaies, assurant être le premier pays à le faire en Afrique. Le 7 septembre 2021, le Salvador avait été le premier pays au monde à adopter le bitcoin comme monnaie légale et le FMI avait immédiatement dénoncé une décision dangereuse pour la stabilité financière, l'intégrité financière et la protection des consommateurs.

La volatilité du bitcoin peut donner le vertige. En 2021, les cours avaient flambé de plus de 150% et

atteint un plus haut historique de 68 991 dollars, avant de s'effondrer de plus de 30%. Même si le marché s'est assagi en 2022, les variations restent très fortes : -17% en février, +8% en mars et +10% en avril.

Pour l'heure, seuls le Salvador et la Centrafrique ont adopté le bitcoin comme monnaie légale mais d'autres pays envisagent de le faire, certains ayant enclenché des processus législatifs dans ce sens, selon le site spécialisé Coinmarketcap.com.

D'après AFP

MALI

RFI et France 24 définitivement suspendues du pays

La Haute autorité de la communication (HAC) du Mali a décidé, le 27 avril, de priver définitivement Radio France internationale (RFI) et France 24 de leur autorisation de diffusion dans tout le pays.

Dans un communiqué, France Médias Monde (FMM), maison mère de RFI et France 24, a réagi, contestant « avec force une telle mesure » et promettant d'utiliser « toutes les autres voies de recours possibles ».

Le groupe a précisé à l'Agence France presse avoir reçu la notification de cette décision de la HAC du Mali. « Nous continuerons de couvrir l'actualité au Mali, qui intéresse l'Afrique tout entière comme le reste du monde. Toutes les solutions techniques seront mises en œuvre pour rendre accessibles nos médias aux Maliennes et aux Maliens qui souhaitent continuer de recevoir une information libre, experte et ouverte sur le monde », a poursuivi FMM.

La station et la chaîne étaient déjà coupées depuis mi-mars « sur le réseau FM pour RFI et par les opérateurs qui distri-



buent la télévision sur place pour France 24 », a précisé le groupe. En revanche, RFI restait « accessible par ondes courtes, un moyen technique très utilisé en Afrique, notamment par la population éloignée des grandes villes », tout comme France 24 « par réception satellitaire directe ».

Les réseaux sociaux restaient également accessibles et les deux médias « vont bénéficier comme en Russie, en partenariat avec Reporters sans

frontières, de sites internet miroirs via des adresses qui ne pourront pas être coupées par les autorités maliennes », a précisé FMM.

La junte avait ordonné, le 17 mars, la suspension des deux médias après la publication d'informations selon lesquelles l'armée malienne était impliquée dans des exactions contre des civils. Une décision qualifiée alors de « grave » par Emmanuel Macron, le président français. Dans la foulée,

le gouvernement malien avait annoncé engager « une procédure pour suspendre jusqu'à nouvel ordre la diffusion » des deux médias publics français. Depuis lors, FMM se défend et veut engager une « action en diffamation en France et au Mali », à la suite de la publication d'un communiqué dans lequel le gouvernement malien compare les agissements supposés de RFI et France 24 « aux pratiques et au rôle tristement célèbres de la radio

Mille collines ». « Ces accusations, qui font référence à la radio ayant encouragé le génocide des Tutsis au Rwanda en 1994, en plus d'être totalement infondées, sont extrêmement graves et choquantes, portant atteinte à l'intégrité de RFI et France 24 comme à la sécurité des équipes », a dénoncé FMM.

La suspension définitive de RFI et France 24 intervient alors que la junte malienne a accusé mardi soir l'armée française d'« espionnage » et de « subversion » après la diffusion par l'état-major français de vidéos tournées par un drone à proximité d'une base du centre du Mali récemment restituée par la France. Sur fond de crise diplomatique avec Bamako, Paris a annoncé en février le retrait de ses soldats déployés au Mali, opération devant être achevée cet été.

Yvette Reine Nzaba

ENERGIE

L'Afrique une alternative au gaz russe pour l'Europe

A court ou à moyen terme, les pays européens sont contraints de trouver d'autres sources d'approvisionnement en gaz qu'en Russie, donc à repenser leur stratégie énergétique. Dans le contexte de la guerre en Ukraine et de la prolifération de sanctions occidentales envers Moscou, l'Afrique peut être une alternative pour diminuer la dépendance européenne au gaz russe, compte tenu de ses réserves en énergie.

L'invasion russe en Ukraine a élargi le champ des possibles, dans le sens de la « transition énergétique » en Europe. La Russie fournissait un tiers des importations de pétrole brut de l'Europe et près de la moitié de son gaz naturel (150 à 190 milliards de mètres cubes de gaz par an). Le continent africain dispose de ressources considérables pour prendre la place de la Russie. Les réserves de gaz de l'Afrique sont estimées à 221,6 billions de pieds cubes. Les pays africains peuvent donc contribuer à combler le fossé et arracher l'Europe à sa dépendance des gazoducs russes, tout en répondant à leurs propres besoins, et en créant des centaines de milliers d'emplois. Néanmoins, l'Europe devra investir dans les projets et infrastructures gaziers en Afrique. A la faveur de la crise en Ukraine, un optimisme règne notamment sur la coopération entre le Niger, l'Algérie et le Nigeria consignée par la déclaration de Niamey en février 2022, sur le gazoduc transsaharien, et sur des projets au point mort au Cameroun, en Guinée équatoriale, en Tanzanie et au Mozambique à même d'attirer

des capitaux étrangers.

Le plan REPowerEU, une chance pour l'Afrique

Le plan REPowerEU de la Commission européenne vise à réduire de deux tiers la demande de gaz russe en 2022 et à rendre l'Europe indépendante des combustibles fossiles russes d'ici à 2030. Rien qu'en 2021, l'Union européenne (UE) a importé 155 milliards de mètres cubes de gaz naturel de Russie, soit près de 40 % de sa consommation de gaz. Les contraintes qui pèsent sur le pétrole et le gaz russes vont inévitablement provoquer la recherche de nouveaux approvisionnements en Afrique, la région du monde ayant le moins fait l'objet d'exploration. En marge du sommet UE-Union africaine de février, la présidente de la Tanzanie, Samia Suluhu Hassan, déclarait que les tensions en Ukraine suscitaient un regain d'intérêt pour les réserves gazières du pays, les sixièmes plus importantes d'Afrique. Outre son potentiel d'énergie solaire et en production hydroélectrique verte, l'Afrique pourrait émerger comme la nouvelle frontière mondiale pour l'exploration des

hydrocarbures. Les développements de la situation en Ukraine et en Russie augmentent la demande en combustibles fossiles non russes. Au cours de l'année 2021, on a découvert du pétrole et du gaz en Angola, en Namibie, au Ghana, en Côte d'Ivoire, en Égypte, en Afrique du Sud et au Zimbabwe.

L'invasion russe et la renaissance énergétique en Afrique du Nord La reprise et l'intensification des projets d'énergie solaire en Afrique du Nord pourraient permettre de remplacer la totalité du gaz russe comme source d'énergie pour l'Europe. L'invasion de l'Ukraine par la Russie pourrait déclencher une renaissance énergétique de l'Afrique, lui permettant ainsi de faire un grand bond en avant en offrant la possibilité à l'Europe et à l'Afrique de ne plus utiliser de combustibles fossiles. Une renaissance qui serait susceptible aussi de stimuler et diversifier les économies stagnantes d'Afrique du Nord et de rendre commercialement viables de grands projets tels que le barrage hydroélectrique Grand Inga en République démocratique du Congo. La Fondation Desertec,

qui encourage la création de grandes fermes solaires dans le Sahara, pourrait fournir quatre fois plus d'énergie que la demande mondiale actuelle. Certains projets sont déjà en cours de réalisation. La Tunisie et l'Algérie prévoient la construction de tunnels sous le canal de Sicile, pour raccorder l'Italie et l'Espagne, et des discussions ont lieu concernant des projets de raccordement au Maroc par des câbles sous-marins. La Grèce et l'Égypte sont dans la phase finale d'un accord pour une interconnexion sous-marine.

Le barrage du Grand Inga et son hydrogène vert

L'autre solution en attente est le potentiel de production d'hydrogène vert en Afrique. Le continent possède le plus grand potentiel hydroélectrique inexploité au monde, avec seulement 37 GW de capacité installée, soit 11 % de son potentiel. La faible mise en œuvre de sa capacité est liée à la nécessité de disposer de réseaux d'acheminement de l'électricité du barrage au consommateur, comme dans le cas du projet de barrage Grand Inga (qui a un potentiel de 42

GW). Le mégaprojet Grand Inga peut devenir commercialement viable par l'utilisation de sa production d'électricité pour produire de l'hydrogène à la source et convertir les gisements de minerai de fer et de bauxite en acier. Les produits finis, hydrogène vert et acier vert, pourraient être expédiés en Europe par voie maritime, selon Jakkie Cilliers, du programme African Futures & Innovation, à Pretoria, en Afrique du Sud. La demande annuelle en hydrogène passerait de 90 à 140 millions de tonnes en 2030, la part de l'hydrogène vert représentant 20 %. L'Europe, en particulier l'Allemagne, est avide d'hydrogène vert.

La production gazière de l'Afrique subsaharienne devancera celle de la Russie d'ici à 2040 sur les marchés internationaux, selon un rapport de l'Agence internationale de l'énergie. Des projections qui renforcent l'UE dans sa stratégie de sevrage vis-à-vis du gaz russe. Rome vient de signer des accords gaziers avec l'Algérie, l'Égypte, l'Angola et le Congo. Le Mozambique ne va pas tarder.

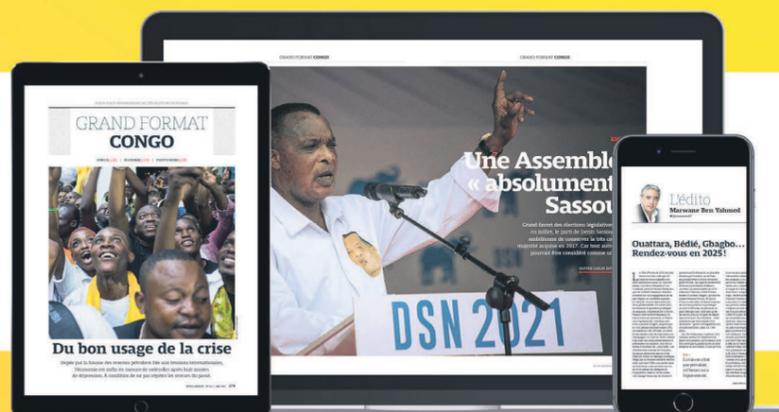
Noël Ndong

DISPONIBLE DÈS MAINTENANT CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX !



JEUNE AFRIQUE N° 3112 - MAI 2022

Retrouvez également
toute l'actualité africaine
sur le site et les applications
de Jeune Afrique



www.jeuneafrique.com

JEUNE AFRIQUE
MEDIA GROUP

CINÉMA

La série télévisée "Kuamutu" projetée en avant-première

La première projection publique de la série télévisée cent pour cent congolaise, intitulée "Kuamutu", a eu lieu le 27 avril dans l'auditorium du deuxième module du mémorial Pierre-Savorgnan-de-Brazza, en présence de la marraine de Tokomi films, Bélinda Ayessa.

Peu avant la projection de la série télévisée, son réalisateur, Kelly Florentinho Mboyo, a assuré au public que le Congo n'est point resté stérile dans le domaine de la cinématographie. Il est plutôt allé de progrès en progrès, dans le souci de relever le défi longtemps imposé par les confrères de l'Afrique de l'ouest qui ne cessent d'inonder le marché du septième art en Afrique. Ainsi donc, "Tokomi films industry" vient, avec toute son expertise, son professionnalisme, son originalité et sa créativité rallumer le flambeau du pays avec sa série télévisée "Kuamutu" portée sur le drame, l'action, la passion... C'est une série tirée des faits réels de la société congolaise avec une touche fictive.

« Nous comptons, de prime abord, la faire découvrir aux Congolais de tous les départements avant de songer la mettre à la disposition des grandes chaînes internationales de télévision. Nous pensons ainsi répondre au droit légitime des Congolais d'en avoir la primeur. Les acteurs qui ont tourné dans cette série, étant animés du désir de combler l'absence accusée par notre pays dans le domaine du septième art, se sont donné à fond en vue de répondre à l'attente de Congolaises et Congolais friands des séries télévisées », a déclaré Kelly Florentinho Mboyo.

Avant d'ajouter : « Pour ce coup d'essai, loin de nous l'idée de nous bomber le torse et de croire



Les acteurs posant avec les officiels/DR

que nous avons frôlé la perfection, nous avons voulu relever le défi et montrer que nos compatriotes possèdent des talents insoupçonnés et aptitudes dans plusieurs domaines. Ensemble, relevons ce défi pour un Congo émergent, comme le dit ce grand homme de paix qui a toujours fait de la jeunesse sa priorité, le président de la République Denis Sassou N'Gusso ».

Enfin, le réalisateur de la série télévisée "Kuamutu" a loué l'implication personnelle et la sollicitude manifestée par l'amabilité avec laquelle Bélinda Ayessa leur a ouvert les portes de son institution et surtout d'avoir cru et accepté d'être leur marraine. « Vous voudrez bien nous permettre, madame

la directrice générale, de vous dire que vos conseils de spécialiste nous ont permis de raffermir nos pas dans le domaine du septième art, en peu de temps. Auprès de vous nous avons beaucoup appris, croyez-nous, nous pouvons donc dire très haut que pour nous, avoir une marraine comme vous est une aubaine. Votre soutien multiforme nous permettra d'aller de l'avant et de porter haut le drapeau du pays dans le domaine du septième art », a-t-il déclaré.

Le Congo, un pays des créateurs infatigables depuis la nuit des temps

Prenant la parole avant de lancer la projection, la directrice générale

l'importance de cette institution au cœur de notre ville capitale. Soyez rassurés que dans ces feuillets, ce n'est ni l'unanimité des opinions ni l'uniformité de la pensée qui est recherchée », a déclaré Bélinda Ayessa.

Kuamutu en résumé

A travers la projection de la compilation de la série "Kuamutu" qui désigne la suprématie, le public a vu comment le Congo s'apprête à servir un contenu désireux de satisfaire les plus grandes attentes. En effet, au centre de tout, "Kuamutu" est un pouvoir ancestral détenant une richesse qui fait la fierté de la famille Nkita d'ascendants aux descendants. Mais cette fois-ci, le destin ne restera pas inchangé car un grand malheur viendra s'abattre sur cette famille. Pour le respect de la tradition, Mougali Nkita devait à son tour remettre le pouvoir ancestral Kuamutu à son frère cadet Oyouba qui se voit être stoppé car les ancêtres l'ont déclaré inapte à la succession puisque ses mains sont plongées dans le sang, et son cœur tourné vers la mauvaise foi. C'est donc ainsi que Mougali Nkita remettra Kuamutu, richesse ancestrale, à son fils adoptif, l'opportuniste Niarkos Mvuama qui n'est autre que le meilleur ami de Nkita Junior le fils biologique de Mougali Nkita. Lancé dans la conquête du pouvoir, la soif du leadership engrainée par le mal, Oyouba fera de ses proches des victimes collatérales.

Bruno Okokana



IN MEMORIAM

Les familles Emouengue, Ndzoungou, Yalibi, Mikolo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, frère, père, oncle, mari et grand-père, le colonel Emouengue Liévin Paceli, officier des Forces armées congolaises, survenu le 14 avril 2022 à l'hôpital central des armées Pierre-Mobengo des suites d'une longue maladie.

Le défunt laisse derrière lui une veuve, plusieurs enfants, ainsi que de nombreux parents et amis.

La veillée mortuaire se situe dans la rue Nganda-Faignond au n° 30, quartier Nkombo en face de l'esplanade du CNRTV du côté opposé de la télévision nationale, arrêt de bus Otima ou station total de Nkombo.

La mise en terre est prévue pour le 30 avril 2022 au cimetière du centre-ville.



NÉCROLOGIE

Roger Loupet, agent des Dépêches de Brazzaville, Pierre Batsala (à Paris en France), Jacqueline Bavoukila, Gabriel Diawa, Mâ Ngala, Romaine Leba, Simplicie Mbalou, les enfants Nganga Armand (Me Loubassa), Ginette Nganga, Kevin Nganga et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur frère, oncle et père André Batsala (Mâ Bath), survenu le 15 avril 2022 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Massengo (ref. Marché Massengo).

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

WIA

54

6^E EDITION

WOMEN IN AFRICA
— PHILANTHROPY —

ANGE JESSICA LOUMETO-NDOUNZI
BIO-TROPIC SANTÉ
LAURÉATE RÉPUBLIQUE
DU CONGO
AGRICULTURE &
AGROALIMENTAIRE
WIA54 2021

VOUS ÊTES UNE FEMME ENTREPRENEURE DE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO ?

REJOIGNEZ-NOUS EN LIGNE POUR
DÉCOUVRIR LE PROGRAMME WIA54
LE 4 MAI 2022 DE 9H30 À 10H30 (HEURE LOCALE)

Informations & inscriptions
https://us02web.zoom.us/webinar/register/WN_burfq-N9QmO6Riu1KZthQw

ASSEMBLÉE NATIONALE

Jules Alingete devra s'expliquer devant les élus

Le député national Jackson Ausse Afingoto a déposé, le 28 avril, au bureau de la chambre basse du Parlement congolais, une interpellation adressée à l'inspecteur général des finances (IGF) pour « des propos graves sur la situation sécuritaire qui prévaut en République démocratique du Congo, particulièrement sur sa partie est ».

L'élu du peuple dit fonder sa démarche sur les dispositions de l'article 193 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale. Du 26 au 28 avril, précisons-le, des délégués de la présidence de la République, de l'Assemblée nationale et des six ministères ont participé à la première édition du North South Investments Forum, à Houston, au Texas, États-Unis. Cette conférence organisée sur le thème « S'inspirer du modèle américain pour booster l'industrialisation de la zone Congo » a été un cadre d'échange entre les officiels congolais et les investisseurs américains. Parmi les grands orateurs appelés à séduire les investisseurs américains, a figuré Jules Alingete, qui a expliqué la détermination du président Félix Tshisekedi à mettre fin à la délinquance financière érigée souvent en mode de gestion dans le pays. Voulant rassurer ses interlocuteurs, il a évoqué d'énormes avancées réalisées depuis l'arrivée de Félix Tshisekedi à la tête du pays, dans la lutte contre la

corruption. « *Le Congo d'aujourd'hui est différent de celui d'il y a trois années* », a-t-il dit, poursuivant : « *Soyez-en rassurés, la corruption dont on a parlé au Congo commence à disparaître et aujourd'hui, par rapport à il y a trois ans, c'est un changement énorme que vous ne pouvez pas imaginer. Nous voulons donc inviter ceux d'entre vous qui ont la possibilité de d'aller investir au Congo de le faire, le gouvernement de la République démocratique du Congo ne va pas vous décevoir. Le Congo dans son développement veut se lancer dans des grands projets dans tous les secteurs, notamment les mines, le pétrole, l'agro industrie, dans les transports, les bâtiments, les routes et vous avez la possibilité d'investir en privé ou faire des partenariats publics et privés avec l'État* ».

L'inspecteur général des finances a fait état des progrès dans la fiscalité qui n'est plus, selon lui, écrasante comme avant



Jules Alingete/DR

grâce aux réformes profondes menées. S'agissant de l'environnement sociopolitique, il a présenté des améliorations dans le secteur des droits de l'homme, dans la gestion des finances publiques et autres secteurs. Sur la situation sécuritaire, Jules Alingete a tenu

à préciser que la République démocratique du Congo n'est pas un pays en guerre, comme d'aucuns voudraient le présenter. « *Je voudrais vous rassurer que le Congo n'est pas un pays en guerre. Il est vrai qu'il connaît un petit problème d'insécurité mais*

cela se passe à plus de 2500 km des institutions de la République. Il s'agit, en fait, des groupes armés qui opèrent à la frontière de notre pays avec le Rwanda, une frontière riche en minerais particulièrement au Nord. Mais, il ne s'agit pas d'une situation de guerre et cette insécurité est actuellement maîtrisée et quand vous arrivez à Kinshasa ou à Lubumbashi, vous serez étonnés de ne rien voir de ce que vous suivez à travers les images comme insécurité au Congo », a expliqué Jules Alingete Key.

Ce sont donc ces affirmations sur la situation sécuritaire qui ont soulevé un tollé et occasionné une levée de boucliers de la part de l'opinion, qui qualifie ces propos de l'inspecteur général des finances de séparatistes, méprisants et antipatriotiques. Pendant que certains autres Congolais le soutiennent dans cette démarche, l'interpellation du député Jackson Ausse fait partie des réactions opposées à ses propos.

Lucien Dianzenza



MEILLEURS
PRODUITS
D'ASSURANCES
AUX MEILLEURS
PRIX

SOCIETE YA BISO MOKO BANA MBOKA



Assurance tous risque
chantier



Assurance automobile



Assurance voyage



Assurance incendie

PLUS DE 50 ANS DE METIER,
LEADER DES ASSURANCES

EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE
DU CONGO

FONDS MONDIAL POUR LA RÉGION DE L'AFRIQUE

Jean-Jacques Mbungani appelle ses pairs à la mobilisation des ressources

En séjour à Addis-Abeba, en Ethiopie, où il prend part à la rencontre annuelle consultative du bureau de la Circonscription africaine du Fonds mondial dont les travaux se poursuivent jusqu'au 30 avril, le ministre congolais de la Santé publique, hygiène et Prévention, Jean-Jacques Mbungani, a été élu représentant de l'Afrique de l'ouest et du centre au sein du Conseil d'administration du Fonds mondial pour un mandat de cinq ans.

Au total, quarante pays membres du bureau de la Circonscription africaine du Fonds mondial se sont réunis à Addis-Abeba, pour échanger autour du bilan des activités et actions réalisées durant l'année dernière et réfléchir sur les nouvelles stratégies à adopter pour l'année en cours, notamment dans la perspective de l'élimination de trois maladies constitutives du cheval de bataille du Fonds mondial, à savoir la tuberculose, le paludisme et le VIH/sida.

Cette réunion a également marqué l'entrée en fonction de nouveaux membres du Conseil d'administration du Fonds mondial pour l'Afrique de l'ouest et du centre, dont celle du ministre congolais en charge de la Santé publique, élu administrateur titulaire (représentant) pour un mandat de cinq ans. Les membres présents ont aussi célébré le cinquième anniversaire de la création de circonscription de l'Afrique du Fonds mondial.

Prenant la parole après son élection, le ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda a mis un accent particulier sur le rôle que lui et ses collègues devraient collectivement jouer en tant que responsables de la gouvernance du Fonds mondial.

« Décideurs, ICN chargées de superviser les subventions aux pays et principaux bénéficiaires qui mettent en œuvre leurs programmes ont tous l'énorme responsabilité d'assurer une meilleure consolidation



Photo de famille

de leurs acquis dans la poursuite des objectifs définis. Et ce, conformément au thème retenu cette année, à savoir se remettre sur les rails pour éradiquer la tuberculose, le paludisme et le VIH/sida », a-t-il déclaré.

Il a, par ailleurs, souligné qu'assurer l'engagement des pays à investir dans la santé, même dans un contexte de ressources réduites, doit rester la priorité. « Nous devons également travailler avec d'autres acteurs pour garantir une extension de la marge de manœuvre budgétaire de nos pays. La mobilisation de

ressources intérieures restera donc une priorité absolue, et nous devons obtenir toute l'aide dont nous avons besoin pour y parvenir. En outre, nous devons jouer notre partition pour faire de la septième reconstitution des ressources du Fonds mondial un succès retentissant », a estimé le ministre.

Jean-Jacques Mbungani Mbanda a relevé: « Dans le sillage de la réunion de Nairobi avec l'Onusida, nous devons frapper à la porte de chaque bailleur de fonds pour nous assurer que nos bailleurs restent concentrés sur l'objec-

tif de la reconstitution des ressources couvrant la totalité des besoins ».

Appel à la bonne gouvernance

Pour inspirer davantage confiance aux bailleurs qui apportent leur contribution dans la reconstitution des ressources du Fonds mondial, Jean-Jacques Mbungani, en sa qualité de nouveau membre du Fonds mondial pour la région de l'Afrique du centre et de l'ouest, a exhorté ses pairs à œuvrer toujours dans la bonne gouvernance. « Je

manquerais à mes obligations si j'omettais d'exhorter chacun d'entre nous, en tant que responsable de mise en œuvre, de faire un usage optimal des rares ressources qui nous sont confiées », a-t-il souligné. « Il est de notre devoir d'obtenir plus de santé pour les ressources qui nous sont confiées, si nous voulons véritablement nous remettre sur les rails et accélérer la fin de ces épidémies. Pour ce faire, il est nécessaire de maximiser non seulement l'efficacité des allocations, mais également l'efficacité de la mise en œuvre. Cela implique également de mettre un terme aux détournements, à une mauvaise utilisation des ressources, à une mauvaise affectation des allocations et à la corruption en ce qui concerne les fonds des programmes auxquels sont malheureusement associés certains de nos organismes de mise en œuvre. Ces pratiques doivent cesser si nous voulons accélérer la fin du VIH/Sida, de la tuberculose et du paludisme », a prévenu le ministre congolais de la Santé. Bien avant, le ministre Jean-Jacques Mbungani Mbanda a exprimé sa gratitude pour le privilège qui lui a été accordé d'être élu en tant que représentant de l'Afrique de l'Ouest et du Centre au sein du Conseil d'administration du Fonds mondial. Il a également félicité tous ses collègues nouvellement élus membres titulaires et suppléants dudit Conseil.

Blandine Lusimana

DIALOGUE CONSULTATIF DE NAIROBI

Les chefs de guerre congolais exhortés à choisir la voie de la paix

Après cinq jours d'intenses travaux, les consultations de paix entre les émissaires du président Félix-Antoine Tshisekedi et les groupes armés de l'Ituri, du Nord et du Sud Kivu ont pris fin le 27 avril 2022, du moins pour la première étape de ce processus.

Tous les participants se sont montrés optimistes quant à l'issue des échanges. La facilitation kényane a annoncé une autre rencontre dans les prochains jours, bien avant le conclave d'évaluation des chefs d'Etat de la Communauté de l'Afrique de l'Est programmé vers la fin du mois de mai.

Près de trente délégués représentant les groupes armés de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu ont pris part à ces échanges qui se sont déroulés en présence des observateurs du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi, des Nations unies,

de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, des États-Unis et de la France. Ceux qui n'ont pas rallié Nairobi pourraient rejoindre le processus à la prochaine rencontre. La dernière journée des travaux a été marquée par la participation, par visioconférence, des présidents Uhuru Kenyatta et Félix -Antoine Tshisekedi Tshilombo.

Facilitateur désigné, le président Uhuru Kenyatta a exhorté les chefs de guerre congolais à choisir la voie de la paix. S'exprimant en anglais et en swahili, il a invité

ses interlocuteurs à prendre exemple sur lui-même qui a fait la paix des braves avec son opposant historique.

S'adressant à ses compatriotes depuis ses bureaux, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a remercié tous ceux qui ont choisi la voie de la paix. Ils peuvent compter sur lui, leur a-t-il dit. Dans la matinée, tous les groupes armés de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu ont remis, chacun, à la facilitation leurs mémo dans lesquels ils proposent des voies de sortie. Devant les médias, tous se sont montrés optimistes quant à l'issue de ces échanges. Rappelons qu'au cours du conclave du 21 avril, les chefs d'Etat avaient convenu de se retrouver fin mai pour une autre réunion d'évaluation.

Alain Diasso

PRISON CENTRALE DE MAKALA

L'Asadho dénonce des morts de trop

L'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) exprime sa préoccupation suite au nombre élevé des décès survenus en mars dernier à la prison de Makala, appelant à une enquête en vue d'en déterminer les causes.

Citant les informations recoupées par ses services, l'Asadho fait état de trente-trois personnes décédées le mois dernier à la prison centrale de Makala, pour des causes diverses dont la principale est la prise en charge médicale inadéquate des cas de maladie.

Dans un communiqué du 28 avril signé par son président, Me Jean-Claude Katende, l'Asadho indique que parmi les différentes pathologies qui ont causé ces décès déplorés, il y a notamment le choc hypovolémique (trois cas), l'anémie (dix cas), la tuberculose (quatre cas), l'asthme (quatre cas), la malaria (sept cas dont certains ont été associés à l'anémie), l'électrocution (un cas), la pneumopathie (un cas) et l'étouffement (un cas). Dans ce nombre, il y a aussi deux décès par mort subite.

Les prisonniers n'ont pas accès aux soins et traitements adéquats. Ce qui explique, selon l'Asadho, les multiples décès survenus à la prison de Makala. Cette association rappelle que l'article 47 de la Constitution garantit à tous les Congolais, dont les prisonniers, le droit à la santé qui comprend le droit de consulter un médecin et d'avoir accès aux soins et traitements.

Face à cette triste réalité, l'Asadho attend du Premier ministre la diligence d'une enquête sur tous ces décès afin d'en déterminer les causes et de prendre les actions qui conviennent pour améliorer les soins et traitements médicaux fournis en prison. La ministre en charge de la Justice est, elle, appelée à prendre des mesures qui s'imposent pour désengorger la prison centrale de Makala, « où il y a un véritable surpeuplement, cause de contamination à la tuberculose ».

Lucien Dianzenza

DIALOGUE CONSULTATIF DE NAIROBI

Les chefs de guerre congolais exhortés à choisir la voie de la paix

Après cinq jours d'intenses travaux, les consultations de paix entre les émissaires du président Félix-Antoine Tshisekedi et les groupes armés de l'Ituri, du Nord et du Sud Kivu ont pris fin le 27 avril 2022, du moins pour la première étape de ce processus.

Tous les participants se sont montrés optimistes quant à l'issue des échanges. La facilitation kényane a annoncé une autre rencontre dans les prochains jours, bien avant le conclave d'évaluation des chefs d'Etat de la Communauté de l'Afrique de l'Est programmé vers la fin du mois de mai.

Près de trente délégués représentant les groupes armés de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu ont pris part à ces échanges qui se sont déroulés en présence des observateurs du Rwanda, de l'Ouganda, du Burundi, des Nations unies, de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, des États-Unis et de la France. Ceux qui n'ont pas rallié Nairobi pourraient rejoindre le processus à la



Les Chefs d'Etats membres de l'EAC en concertation à Nairobi

prochaine rencontre. La dernière journée des travaux a été marquée par la participation, par visioconférence, des présidents Uhuru Kenyatta

et Félix -Antoine Tshisekedi Tshilombo. Facilitateur désigné, le président Uhuru Kenyatta a exhorté les chefs de guerre

congolais à choisir la voie de la paix. S'exprimant en anglais et en swahili, il a invité ses interlocuteurs à prendre exemple sur lui-même qui a

fait la paix des braves avec son opposant historique.

S'adressant à ses compatriotes depuis ses bureaux, le président Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a remercié tous ceux qui ont choisi la voie de la paix. Ils peuvent compter sur lui, leur a-t-il dit. Dans la matinée, tous les groupes armés de l'Ituri, du Nord et du Sud-Kivu ont remis, chacun, à la facilitation leurs mémo dans lesquels ils proposent des voies de sortie. Devant les médias, tous se sont montrés optimistes quant à l'issue de ces échanges. Rappelons qu'au cours du conclave du 21 avril, les chefs d'Etat avaient convenu de se retrouver fin mai pour une autre réunion d'évaluation.

Alain Diasso

CONCOURS D'ÉLOQUENCE

Création du prix Cicero

Annoncé pour la matinée de ce 29 avril, le concours du meilleur pitch organisé en prolongement de la Master-class de Jonathan Bilari, initié par l'agence Acanthus group en partenariat avec la Fondation Mwiza Amani, met en lice dix candidats dont l'âge moyen est de 24 ans.

Africa Tsasa, Jean-Paul Ntetika, Laetitia Mbayo, Damaris Kalenga, Joseph Tamba, Azur Lengo, Makoki Sarah, Alex Tshibangu, Joyce Masiala et Archip-Joseph Mukoko ont été présentés lors de la conférence de presse tenue le 27 février à l'Hôtel Sultani. Les dix concurrents du Prix Cicero, nommé en référence à Cicéron l'homme d'État romain réputé brillant orateur, vont présenter leurs projets respectifs ce 29 avril. Point d'orgue de la journée, le Prix Cicero n'est pas juste un concours d'éloquence. Il offre l'opportunité à dix jeunes étudiants et entrepreneurs y compris de proposer et de défendre un projet personnel sur le développement, l'entrepreneuriat ou une activité économique. Le challenge est de convaincre de sa pertinence face aux investisseurs, incubateurs, autorités et autres personnalités. Le jury composé de Chantal Kanyimbo, Rigaud Gomba, Christelle Dibata et Shola Deen passera au crible leur pitch, une présentation de cinq minutes sur la base de cinq critères. Christelle Dibata a mentionné « la qualité de l'expression orale, de l'argumentation, la pertinence du thème, l'attitude du candidat face au jury et le respect du timing ».

Organisé en deux temps, le Prix Cicero est le prolongement de la Master-class de Jonathan Bilari prévue en trente minutes. Dans le cas d'espèce, il s'agit d'une « grande séance de formation sur la prise de parole efficace en public », baptisée du nom de son initia-

teur, le journaliste, animateur radio-télé et événementiel susmentionné. Précédant le concours proprement dit, la session, a fait savoir Jonathan Bilari, « reste tout de même ouverte aussi bien aux candidats non retenus qu'à toute personne désireuse d'y prendre part ». Il a pour objectif de pourvoir aux « techniques et stratégies nécessaires sur l'art de la prise de parole et de la présentation d'un discours pertinent et convaincant, en surmontant la peur de parler en public ».

Savoir se vendre

Associés à l'événement, Benjamin Rugamika, Charlotte Kalala et Shola Deen ont affirmé avoir jugé opportun de l'accompagner, convaincus de son bien-fondé. Initiateur du projet entrepreneurial « 100 jeunes pages d'espoir », le premier a souligné « l'intérêt d'investir dans la jeunesse parce qu'une jeunesse forte, consciente s'approprie la destinée de sa nation ». Représentant Afrique Digital, la présidente du Salon économique-culturel Congo na Paris, Charlotte Kalala, a soutenu : « Notre valeur ne dépend pas de ce que le monde pense mais de la manière dont on sait se vendre, se présenter. Lorsqu'on veut mettre quelque chose en place, il est très important de savoir se présenter, présenter son projet ». Et de renchérir au sujet du Prix Cicero : « Au travers de cette initiative, l'on apprend et accompagne, montre aux autres quelle est la meilleure fa-



La photo de famille des membres de l'organisation avec les dix concurrents/Adiac

çon de se vendre, se présenter et espérer acquérir des marchés, des opportunités ». Pour sa part, Shola Deen dit avoir fait œuvre utile en formant « les dix sélectionnés pendant toute une journée ». Le fondateur de Kin start-up Academy jugeant « très intéressant » le projet a affirmé : « J'ai été bluffé par l'équilibre, il y a cinq hommes et cinq femmes et leur qualité ». Il a partagé sa conviction sur la « grande qualité » des dernières allant jusqu'à être meilleures que leurs challengers masculins.

Spécialisée en relations presse, animation et présentation événementielle ainsi qu'en formation sur la prise de parole

en public, l'agence Acanthus Group, créée l'an dernier par Jonathan Bilari, est à son image. La première édition du Prix Cicero qu'elle organise en partenariat avec la fondation Mwiza Amani sera diffusée en direct sur la chaîne de télévision Digital Congo. Les lauréats, les trois meilleurs choisis par le jury, seront respectivement récompensés à hauteur de deux millions, un million et cinq cents francs congolais. Ce, a dit Jonathan Bilari, dans l'intention de contribuer un tant soit peu à « un épanouissement entrepreneurial dans leurs domaines respectifs ».

Nioni Masela

JOURNÉE MONDIALE DU LIVRE

La ville océane célèbre l'événement avec le Club des amis du livre et des arts

Dans la dynamique mondiale de promouvoir et célébrer la Journée mondiale du livre et du droit d'auteur, le Club des amis du livre et des arts de l'école Joseph perfection éducation, qui célèbre cette journée mondiale depuis 2014, a lancé la première édition cette année à Pointe-Noire, en partenariat avec la direction départementale du Livre et de la Lecture publique de la ville océane.

La cérémonie a débuté par le mot de l'élève Laude Mboundou, qui est revenu sur l'historique de la création, en 2002 à Brazzaville, de l'école Joseph perfection éducation, qui a vite saisi l'importance de l'éducation artistique et culturelle dans son programme pédagogique comme le recommandent ardemment l'Unesco. C'est ainsi que l'école consentit la création d'une structure distincte appelée « Club des amis du livre et des arts », avec l'unique mission d'accompagner l'émancipation des apprenants, par la mise en œuvre de sa politique artistique et culturelle. L'objectif étant d'ouvrir l'enfant sur soi-même et au monde pour développer l'esprit de confiance, de dialogue, de tolérance et de citoyenneté mondiale. « Nous, élèves de Joseph perfection éducation, rangés derrière ce programme réaliste, ambitieux du club des amis du livre et des arts pour notre instruction et éducation, croyons à la pérennité de ce genre d'activités pouvant nous permettre de gagner en maturité », a déclaré Laude Mboundou.

Prenant la parole à son tour, le coordonnateur du Club des amis du livre et des arts, Stève Mayama, a, dès l'entame, indiqué que le club dont il a la charge de coordonner n'a qu'un seul but, celui de s'occuper des jeunes et de prendre soin de leur formation. Ces jeunes, qui sont des futurs bâtisseurs de l'Afrique, ne



cessent de s'adonner aux réjouissances, aux jouissances et aux plaisirs de la chair et du monde, oubliant que la vraie satisfaction est celle que l'on tire d'un travail consenti et bien réussi, a-t-il déploré. Ils oublient que la lecture est un moyen de lutte contre l'analphabétisme, les comportements déviants, a-t-il ajouté.

« Pendant que le monde avance, pendant que les jeunes européens lisent, étudient et préparent avec minutie

leurs examens tout en consacrant autant de sacrifices, chez nous, ils préfèrent danser et n'affichent aucune attitude responsable qui déterminera leur vie. Pendant que les jeunes américains créent Google, Facebook, YouTube, pendant que les jeunes asiatiques fabriquent des smartphones, en Afrique, les jeunes continuent de danser et ne songent à rien... Pourtant, la nuit est un moment utile de

Les élèves chantant pendant l'événement/DR consécration, mais eux dansent, croyant réussir sans effort et sans sacrifice », a martelé le coordonnateur Stève Mayama.

Faire de la lecture un crédo pour les jeunes africains

Le coordonnateur du club a invité tous les jeunes à conjuguer des efforts pour une impulsion des clubs de lecture permettant à ce que la lecture soit un crédo

pour les jeunes africains, qui sont pétris de talents et susceptibles de mieux faire. « Dégageons ensemble, chers partenaires, toutes les stratégies nécessaires faisant du livre autrefois un instrument incontournable de diffusion de connaissances, le moyen le plus efficace d'en assurer la préservation », a-t-il lancé.

Le directeur départemental du Livre et de la Lecture publique de Pointe-Noire, Chardin Nkala, a souhaité que cette activité se pérennise, tout en émettant le vœu de voir les salles de classe porter les noms des écrivains de Pointe-Noire et non d'ailleurs.

A l'issue de ces allocutions, les participants ont suivi tour à tour des exposés sur "L'historique du livre" par Alphonse Chardin Nkala, modéré par Marcel Ngassoulou ; "L'importance de la lecture" par Nicole Mikolo, toujours sous la modération de Marcel Ngassoulou ; et "Le livre, à quoi ça sert ?" par Cassiopée N'Sondé, représentante de la directrice déléguée de l'Institut français du Congo de Pointe-Noire. Il y a eu également un dialogue en espagnol. Etaient aussi au rendez-vous, la danse et déclamation des poèmes ; la présentation des résultats du concours et la remise des prix. Le clou de la cérémonie a été le dévoilement de la salle baptisée au nom de l'écrivain Chardin Nkala.

Bruno Okokana

JUDO

La Ligue connaît ses représentants au championnat national

La Ligue départementale de judo et arts martiaux associés de Pointe-Noire a organisé, les 23 et 24 avril à l'esplanade du Complexe sportif, ses championnats départementaux qualificatifs aux championnats nationaux. La compétition a eu lieu en présence du directeur départemental des Sports et de l'Education physique, Joseph Biangou Ndinga, et du premier vice-président de la Fédération congolaise de la discipline, Ange Ombongo.

Les championnats dits de relance après plusieurs années de passage à vide, suite à la crise qui a secoué le judo au niveau national, ont regroupé plus de soixante athlètes de sept clubs dans une ambiance bon enfant et dans un climat de fair-play.

Malgré la longue période d'hibernation, les judokas ont épaté le public par des combats de haut niveau, s'est félicité le secrétaire général de la Ligue de judo de Pointe-Noire, Alain Biyouudi. « Nous avons atteint notre objectif principal qui était d'avoir une équipe qui représentera sous-peu notre Ligue au championnat national à Dolisie », a-t-il dit. Mise en place en septembre 2021 après une assemblée générale après dix ans sans succès, la Ligue de Pointe-Noire et sa direction technique ont élaboré des stratégies qui leur ont permis de remettre les athlètes à niveau. « Notre politique a payé parce que nos athlètes ont retrouvé leur niveau de compétition », a-t-il dit. A son tour, le premier vice-pré-



sident de la Ligue a félicité les athlètes qui se sont bien comportés. « Nous étions mandatés par la Fédération pour non seulement regarder comment la Ligue de Pointe-Noire a organisé ses championnats, mais aussi pour l'aider à la réussite cet événement qui

est la première à voir le jour après plusieurs années suite à la crise qui a demeuré au judo au niveau national », s'est réjoui Ange Ombongo qui a salué le niveau des compétiteurs tout en fixant rendez-vous avec les qualifiés au championnat national à Dolisie.

Clôturant ces compétitions, le directeur départemental des Sports, Joseph Biangou Ndinga, a félicité les organisateurs pour la reprise des activités de judo dans le département et au niveau national. « Nous sommes heureux de constater que le Judo est en train de se re-

placer sur les rails après une longue période d'hibernation. Ce que nous venons d'assister nous donne beaucoup d'espoir », s'est-il rassuré.

Il a, par ailleurs, invité les judokas qualifiés à se mettre sincèrement au travail pour mieux défendre l'honneur du département de Pointe-Noire à Dolisie. « C'est maintenant que le travail doit réellement commencer parce qu'ils vont aller s'affronter avec d'autres départements. Vous devrez doubler d'effort dans la préparation pour que Pointe-Noire occupe les premières places à ce grand rendez-vous national », a-t-il dit.

La liste de tous les athlètes qualifiés aux championnats nationaux de relance Dolisie 2022 sera disponible après la publication des quotas des départements par la Fédération. Toutefois, en catégorie seniors hommes, 100kg, Charly Moloki est sacré champion de Pointe-Noire, Foula Merchbel est médaillé d'or en catégorie 90kg.

Charlem Léa Itoua

LUTTE CONTRE L'INSÉCURITÉ

Adolphe Mbou-Maba va à la rencontre des « bébés noirs »

Après Brazzaville, le haut-commissaire à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, Adolphe Mbou-Maba, a entamé le 27 avril une série de descentes dans les arrondissements de la ville océane en vue d'échanger directement avec les jeunes baptisés « bébés noirs » qui créent l'insécurité dans les quartiers. Des descentes qui ont été précédées d'une rencontre avec les autorités politico-administratives locales, le 26 avril à la mairie centrale.

Ce sont les « bébés noirs » des arrondissements 6, Ngoyo, et 4, Loandjili, qui ont été les premiers à échanger avec le haut-commissaire. « Les bébés noirs », c'est un phénomène de société qui touche la jeunesse et qui se caractérise par la perpétration des violences qui perturbent la sécurité dans les quartiers, la paix des cœurs et la tranquillité des esprits. Présent d'abord à Brazzaville, puis à Pointe-Noire, le phénomène a pris de l'ampleur atteignant même les zones rurales et gagnant progressivement le milieu scolaire. Le haut-commissariat à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile a été créé en novembre 2021 par décret présidentiel, pour, entre autres, mener des actions en vue d'appréhender ce phénomène, trouver des solutions et assainir l'environnement social.

La rencontre avec les autorités politico-administratives locales, en présence d'Alexandre Honoré Paka, préfet du département, et de Jean François Kando, député maire de la ville et président du Conseil départemental et municipal, a aussi connu la présence des représentants des confessions religieuses et des organisations de la société civile. Elle a eu comme objectif de permettre à Adolphe Mbou-Maba de présenter les termes de références des descentes dans les six arrondissements de la ville ainsi que le calendrier de son séjour. L'occasion lui a aussi permis de mettre à disposition des informations sur le haut-commissariat à la Justice restauratrice, à la Prévention et au Traitement

de la délinquance juvénile, ses objectifs ainsi que ses missions.

Au cours de la rencontre, il a été évoqué les causes du phénomène grandissant des « bébés noirs » à Pointe-Noire (remettant en questions son statut de « havre de paix ») et suggéré des solutions devant contribuer à l'éradiquer. Pour ce qui est des causes, il a été noté, entre autres, le manque d'espace libre d'expression ou de loisirs (sport, culture...), le chômage, l'irresponsabilité des parents qui abandonnent les enfants, le manque de prise en charge des jeunes pour la poursuite des études après obtention de certains diplômes comme le baccalauréat, la dévalorisation et l'insuffisance d'écoles publiques (nombre pléthorique d'élèves, non maîtrise des uns et des autres, écoles éloignées...).

Quant aux solutions, il a été suggéré de lutter d'abord contre la pauvreté et de faire que ces jeunes aient du travail et des occupations saines. De ce fait il faut, entre autres, relancer les chantiers vacances, intéresser les jeunes à certaines activités comme l'agriculture, organiser des formations, créer des structures socio-éducatives et culturelles et élargir les descentes du haut-commissariat dans les écoles les églises. Pour Adolphe Mbou-Maba, il n'est pas encore trop tard pour sauver ces jeunes. Il a indiqué : « Ce phénomène de délinquance ne doit être jetté aux oubliettes. Il faut qu'on parle et qu'on trouve des solutions. Il faut sensibiliser les jeunes sur le fait qu'ils ont perdu la bonne voie. La lutte contre le phénomène « bébés noirs » est l'affaire de tous. Tout le monde est cou-



nable, il s'agit d'une coresponsabilité ».

« Donnez-nous du travail et cette violence va finir »

Les descentes qui ont commencé dans les arrondissements 6, Ngoyo, à Ndjeno, et 4, Loandjii, à la maison commune, se déroulent sur le thème « Un environnement urbain sans violences ». Celles-ci sont destinées aux échanges directs du haut-commissaire avec les « bébés noirs » en vue de connaître les raisons qui les poussent à la violence ainsi que leurs attentes de l'Etat. A Ngoyo comme à Loandjili, les jeunes sont revenus sur les mêmes causes et solutions évoquées lors de la rencontre avec les autorités politico-administratives, tout en insistant sur le manque de formation, de métiers et surtout de travail qui les empêchent de faire face aux charges et à leurs besoins.

Les jeunes ont indexé la police, les

autorités locales, le gouvernement et certains parents jugés irresponsables. « Donnez-nous du travail et cette violence va finir », a martelé un jeune à Loandjili où il a été aussi déploré le fait que « les vieux ne veulent pas aller à la retraite et laisser la place aux jeunes ». « Ils empêchent les jeunes de travailler, il faut que l'Etat regarde ce problème », a lancé un jeune dans la salle. A Ngoyo, les langues se sont plus déliées pour déplorer aussi le fait que les jeunes de l'arrondissement ne sont pas souvent recrutés par les sociétés qui opèrent dans leur zone. Un jeune père de famille a expliqué : « On recrute des gens qui viennent d'ailleurs même pour des activités de désherbage qui ne nécessitent pas des diplômes, comme si nous jeunes d'ici n'avons pas besoin de travailler ».

Remerciant les jeunes du courage dont ils ont fait montre pour répondre pré-

sentés aux rencontres, Adolphe Mbou-Maba a indiqué : « Je ne vous dis pas que nous ferons aussitôt tout ce que vous avez dit mais il fallait que vous parliez. Nous avons pris bonne note. Donnez-nous du temps pour aller rendre compte de ce qui a été dit. En attendant ne soyez plus violents ».

Au terme des deux descentes des fiches ont été remises à Zéphirin Nguié, administrateur maire de Loandjii, et à Wilfried Paka, celui de Ngoyo. Ces fiches seront remplies par les jeunes pour mettre à disposition des d'informations (sur leur identité, leur besoin en formation, en emploi et autres) en vue d'une prise en charge.

Notons qu'outre Pointe-Noire, cette série de rencontres avec des « bébés noirs », amorcée par le haut-commissaire à Brazzaville, se poursuivra dans d'autres départements du pays.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Unicongo renoue avec la célébration de l'événement

Avec pour thème retenu au niveau local « Les Règles d'or : mon engagement, notre sécurité », la célébration la Journée mondiale de la santé et de la sécurité au travail (JMSST) par l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unicongo), en partenariat avec TotalEnergies Congo, aura lieu le 29 avril à l'espace du Trentenaire, situé au quartier KM4, dans le premier arrondissement de Pointe-Noire, Emery-Patrice - Lumumba.

Après deux années d'arrêt dû aux restrictions sanitaires liées à la crise de la covid-19, la JMSST, célébrée chaque 28 avril, revient cette année pour sa onzième édition. Institué par l'Organisation internationale du travail, l'événement destiné à la promotion de la prévention des accidents et maladies professionnelles dans le monde entier se déroule au niveau mondial sur le thème « L'instauration d'une culture positive de la sécurité et de la santé nourrie par la participation et le dialogue social ».

« Il s'agit de centrer l'attention internationale sur l'ampleur du problème, et de démontrer en quoi la promotion et la création d'une culture de la sécurité et de la santé peuvent contribuer à réduire le nombre de décès et de blessures d'origine professionnelle », a-t-

on précisé dans un communiqué de presse d'Unicongo sur l'évènement qu'elle célèbre et organise au Congo depuis dix ans. Cela, en partenariat avec TotalEnergies Congo qui a proposé le thème de la célébration de cette journée au niveau local, à savoir « Les Règles d'or : mon engagement, notre sécurité », en tenant compte du thème mondial.

L'événement rassemblera un grand nombre de sociétés de la place qui seront représentées dans près de cinquante stands à l'espace du Trentenaire. Plusieurs activités ludiques et pédagogiques seront organisées. L'accès au site est libre et gratuite mais conditionnée par la présentation d'une pièce d'identité en cours de validité. Le port du masque et le respect des mesures barrières sont obligatoires.

L.P.C.N'Z.

FEVD ASSOCIATION FEMMES DE LA CUVETTE VISION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

FESTIVAL CULINAIRE D'OWANDO

Du **1er - 08** mai 2022

Département de la Cuvette

à Mombo beach De 8h à 22h
Visitez Owando et dégustez les mets et boissons de nos contrées !

Ministère de la Jeunesse et des Sports, de l'Éducation, de la Formation Professionnelle et de l'Emploi
Ministère de la Promotion de l'Entrepreneuriat et de l'Intégration de la Femme au Développement
Ministère des Travaux et des Équipements, des Infrastructures et du Secteur Informel
Mairie de Mombo
SARIS
PAGES

SOLUTION :
Le mot-mystère est : *kilogramme*

MOTS CASÉS 10X13 • N°330

G	R	O	S		B	I	L	L	E
L	U		T	R	U	C		O	U
A	T	H	E	E		O	U	F	
N		E	M	P	A	N		T	A
D	U	R		O	R	E	E		I
	S	E	N	S	E		L	E	D
R	A		O		C	A	L	M	E
E	N	T	R	A		B	E	B	E
S	T	A	D	E		R		U	
T		C		R	A	I	D	E	S
E	O	L	I	E	N		R		T
	D	E	R		E	M	A	N	A
G	E	R	E	S		E	P	A	R

	E		O		B		I		O		T
S	T	A	N	D	A	R	D	I	S	T	E
	O	R	D	U	R	I	E	R		R	N
J	U	D	E	E		G	A	R	A	I	T
	R	U		T	H	A	L	A	S	S	A
A	D	E	P	T	E		E	D	I	T	
	I		L	I	C	E		I	L	E	S
S	E	M	I	S		G	R	E	E		O
		E	N	T	R	A	I	N		B	U
F	A	C	T	E	U	R		T	O	R	T
	B	A	H		S	A	C		P	I	E
F	U	N	E	R	A	I	L	L	E	S	
	S	I		I	S	E	O		R	U	T
B	I	S	E	T		N	U	M	E	R	O
	F	E	T	E	N	T		A	R	E	C

FLÉCHÉS 12x15 SOLUTION • N°2118 • © FORTISSIMOTS 2021

• SOLUTION DE LA GRILLE N°585 •

1	6	7	5	4	9	8	2	3
5	9	2	3	8	6	7	4	1
8	3	4	2	7	1	9	6	5
3	1	6	7	2	5	4	8	9
4	7	8	6	9	3	1	5	2
2	5	9	8	1	4	6	3	7
6	2	1	4	3	7	5	9	8
9	8	5	1	6	2	3	7	4
7	4	3	9	5	8	2	1	6

• SOLUTION DE LA GRILLE N°592 •

9	2	7	8	6	1	4	3	5
1	3	5	2	7	4	6	9	8
8	4	6	9	3	5	7	2	1
5	6	2	1	9	8	3	7	4
7	8	3	4	2	6	1	5	9
4	1	9	7	5	3	8	6	2
2	5	1	6	4	7	9	8	3
3	7	8	5	1	9	2	4	6
6	9	4	3	8	2	5	1	7

MOTS CASÉS 10X13 • N°331

- 2 LETTRES**
DU - EN - ET - EU - IL - IN - LA - LU - SA - SU
- 3 LETTRES**
ETE - GLU - NEM - NOM - ODE - OIE - ROT - SUR - TRI - UNE - USE
- 4 LETTRES**
ANAR - CEDA - COTE - DATE - DURE - FORT - FUIT - IRIS - LESA - LEUR - NIDS - OEIL - OGRE - OVIN - PLAT - PUER - REIN - RIEN - VEND
- 5 LETTRES**
ATLAS - DURCI - ENFER - ETALE - FESSE - FROID - OASIS - OSCAR - REPUS
- 6 LETTRES**
FRONDE - LOUERA - RIEUSE - TULIPE

FOND DE LA GORGE DU BRUIT	FLEUVE ITALIEN TIRÉ DE L'HEVEA	FLEUVE EUROPEEN MANGERONT DE L'HERBE	MANCHETTE DEBAUCHEE	DÉGOURDI PASSE À RENNES	DANS LA LUNE
					HORS DE LUI
SOLEIL DIVIN ÉTAT AMÉRICAIN		FRUITS DES BOIS DOUCEUR		SECTEUR À LA MODE FAUX MARBRE	
FAIT DU TORT CONCOURS DE MÉDECINE			COL DES ALPES CAPRICE		
				CARDINAL BOIT SANS SOIF	
INTERJECTION	ÉGOUT DOUX				APRÈS LA SIGNATURE MOLLASSON
		OS DE L'OREILLE	VOISINE DE BRUXELLES COMPOSITEUR AUTRICHIEN		ENGLOUTIR
POÈTE ALLEMAND MARRON				MATÈRE GRASSE TIR EN CON	
		PHILOSOPHE ALLEMAND	MILLÉSIMÉ		
DU BLEU SUR DU ROSE FAIT L'AFFAIRE					VILLE DU NEVADA
	PETITE LUMIÈRE GENRE MUSICAL		DÉMODÉ INTERJECTION		
UN FRUIT QUI A LA PÊCHE REPROCHÉ				RAPPEL ARTICLE	
			ENLEVÉE PAR PARIS		
DÉCHIFFRERA					VALEUR REFUGE

FLÉCHÉS 12x15 • N°2119 • © FORTISSIMOTS 2021

V	E	D	N	A	L	G	H	Y	G	I	E	N	E	G
G	A	E	L	U	O	H	B	O	B	A	R	D	M	A
O	S	L	C	A	I	L	L	O	U	A	N	A	F	Z
M	N	I	S	C	O	T	D	R	D	I	D	E	U	O
M	P	C	E	E	A	O	E	O	U	A	M	P	L	N
E	I	E	F	C	R	I	U	O	C	R	P	I	M	E
L	U	L	T	A	L	B	D	A	O	H	C	V	I	C
I	M	Q	D	G	I	E	M	F	A	U	H	O	N	I
G	P	E	N	I	B	L	E	L	E	V	R	T	E	L
A	O	A	D	A	O	R	L	T	O	C	E	S	R	I
R	S	V	D	U	L	U	I	I	A	C	A	N	I	M
F	W	O	A	E	S	A	R	O	T	G	O	R	I	N
S	U	X	E	L	P	E	C	K	C	E	E	C	O	N
C	R	O	S	S	E	T	U	H	A	H	C	R	O	V
L	E	R	U	T	A	N	E	A	B	S	E	N	T	R

ABSENT/ADEPTE/BEDOUIN/BOBARD
BRIOCHE/CAILLOU/CALANQUE/
CHAHUT/CROSSE/DELICE/DORADE
FAILLITE/FRAGILE/FULMINER

GAZON/GLANDE/GOMME/HOULE
HYGIENE/MACADAM/MEDUSE/
MILDIOU/MILICE/NATUREL/OURSIN
OVALE/PENIBLE

PHALLUS/PIVOT/PLEXUS/RADOUB
REFORME/REGATE/ROCOCO/SANGLIER
SIECLE/TOCSIN/VALSE/VENIN/
VORACE

• SUDOKU • GRILLE N°586 • DIFFICILE •

3	7	9					8	2
			2	1			5	
					9			
	8	3				4		
			5		4			
		1				9	6	
			8					
	3			4	2			
7	6					5	2	4

• SUDOKU • GRILLE N°593 • FACILE •

2	5		6	1				
		3	8	2				5
1					5	6	2	
9		8			1	3		
	7		3		9	5		
	4		7			9	1	
	9	2	1					4
8				4	3	5		
				9	6		1	8

CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le Congo et le Rwanda partagent leurs expériences

Dans le cadre d'une visite de travail à Kigali, la capitale du Rwanda, le ministre de la Coopération internationale et de la Promotion du partenariat public-privé, Denis Christel Sassou Nguesso, s'est entretenu, le 26 avril, avec la directrice générale de Rwanda Development Board, Clare Akamanzi.

Accompagné de la ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de la femme au développement, Inès Nefer Ingani, Denis Christel Sassou Nguesso a échangé des idées avec Clare Akamanzi. Les trois personnalités ont échangé leurs expériences sur plusieurs sujets d'intérêt commun axés sur l'amélioration du climat des affaires et le développement des partenariats public-privé qui sont de véritables leviers de croissance économique pour le Congo et le Rwanda. A l'issue des entretiens, le ministre Denis Christel Sassou Nguesso a adressé à Clare Akamanzi une lettre d'invitation au forum sur le partenariat public-privé qui sera organisé sous peu, à Brazzaville. Créé en 2009, le Rwanda Development Board (RDB) est un département



Les délégations congolaise et rwandaise au Rwanda Development Board/DR

gouvernemental qui intègre tous les organismes gouvernementaux responsables de l'attraction, de la rétention et de la facilitation des investissements dans l'économie rwandaise. Il a pour rôle de coordonner, stimuler et promouvoir le développement économique national. Le RDB comprend des agences chargées de « l'enregistrement des entreprises, de la promotion

des investissements, des autorisations environnementales, de la privatisation et des agences spécialisées qui soutiennent les secteurs prioritaires des technologies de l'information et de la communication et du tourisme ainsi que les petites et moyennes entreprises et le développement des capacités humaines dans le secteur privé ».

Toujours dans le cadre de leur séjour de travail à Kigali, les ministres Denis Christel Sassou Nguesso et Inès Nefer Ingani se sont rendus à la Zone économique spéciale du Rwanda. En effet, le pays mise sur l'industrie et les technologies pour atteindre l'émergence selon le plan articulé autour de sa vision Rwanda 2050. La Zone économique spéciale de Kigali attire d'ores et déjà les

industriels du monde entier et se veut la plateforme d'exportation du savoir-faire made in Rwanda.

Signalons que les deux ministres congolais ont effectué également une visite au mémorial dédié aux victimes du génocide qu'a connu le Rwanda en 1994. La visite, consécutive à la Journée commémorative des vingt-huit ans du génocide, le 7 avril à Brazzaville, a permis aux deux ministres de s'incliner devant la mémoire de celles et ceux qui ont perdu la vie suite à ce drame. Dans le livre d'or du mémorial, Denis Christel Sassou Nguesso a formulé le vœu que « les filles et fils du pays frère qu'est le Rwanda puissent s'unir dans la paix et fraternité, sous le leadership éclairé du président Paul Kagame ».

Yvette Reine Nzaba

Droit de réponse de l'ambassade de la Fédération de Russie à Brazzaville à l'article « Où va l'armée russe ? » du 25 avril 2022

On a toujours respecté l'avis professionnel de M. Jean-Paul Pigasse, directeur général d'Adiac. Nous considérons l'article « Où va l'armée russe ? », publié le 25 avril, comme une invitation à un dialogue respectueux, sans émotion ni acharnement. Au lieu de se plonger dans la stratégie militaire russe en Ukraine, nous proposons de regarder les faits en face.

Où va donc l'armée russe ? Elle continue l'opération spéciale en Ukraine. Il existe une expression : « L'armée russe ne commence pas des guerres ; elle les termine ». C'est bien le cas. Cette guerre a été commencée en 2014 par les nationalistes ukrainiens qui se sont imposés par force et représailles à l'est de l'Ukraine. La population de Donbass, qui a refusé de reconnaître le nouveau régime à Kiev, a subi des bombardements pendant huit ans. Ce qui a conduit à plus de quinze mille victimes civiles, parmi lesquelles des centaines d'enfants. Le monde occidental a pudiquement fermé les yeux et ignoré ce génocide.

Plus, l'Ukraine s'est dotée d'une idéologie néonazie agressive. Avec un seul but de détruire la Russie. Toute la machine de propagande de l'État travaillait pour cela. L'Ukraine est devenue une menace existentielle à la Russie. Elle a été transformée en une tête de pont occidental et antirusse.

Actuellement, les pays de l'Otan, qui sont derrière le coup d'État de 2014 en Ukraine, sont de facto partie au conflit. Ils ont dopé l'Ukraine en armes, entraîné les militaires et surtout des unités néonazies pourtant classées comme terroristes par les occidentaux eux-mêmes. Les armes des pays de l'Otan affluent massivement et ouvertement en Ukraine. Les services de renseignement de l'Otan travaillent intensivement au profit de l'Ukraine. Le nombre de mercenaires d'une cinquantaine de pays se chiffre à 7000. Les unités spéciales de l'Otan sont sur le territoire ukrainien. Sans parler d'une véritable guerre économique, médiatique, politique sans règles, que les pays occidentaux ont déclenchée contre la Russie.

Les principes de commerce libre, de liberté de presse et d'expression sont mis aux oubliettes. Il en est de même avec le droit de propriété. A vous de trouver la réponse à la question: qui menace la paix dans le monde?

L'opération militaire spéciale russe est effectuée avec une précision chirurgicale. Puisque le but, entre autres, est de sauver les vies des civils. On ne peut pas agir dans le style de rouleau compresseur.

Dans ce contexte, les réflexions au sujet de la possibilité d'emploi des armes chimiques, biologiques ou nucléaires par les forces russes n'ont aucun sens. C'EST IMPOSSIBLE. Par contre, le ministère russe de la Défense a attiré à maintes reprises l'attention de la communauté internationale sur la possibilité des provocations de la part des néonazis ukrainiens et leurs tuteurs occidentaux. Le but est de culpabiliser la Russie pour un crime qu'elle n'a pas commis. On connaît bien ce style. Les précédents ne manquent pas, en Irak et en Syrie,

particulièrement.

En ce qui concerne les cadences de l'opération russe, on peut dire que les combats à Marioupol, qui est une très grande ville, ont duré un mois. En Syrie, en 2017, les Américains ont mis plus de quatre mois pour prendre la ville de Rakka (le potentiel des résistants étant incomparable avec celui de Marioupol). Rakka a été totalement détruite par les bombardements. Sans prendre soin du sort de la population.

Les forces armées russes n'ont pas cette possibilité, la vie des civils étant une priorité absolue. Elles ouvrent des couloirs humanitaires, accordent une assistance régulière aux Ukrainiens, alors que le régime à Kiev les utilise comme des boucliers humains, ne leur permettant pas de quitter les villes où se déroulent les combats. L'armée russe traite les prisonniers de guerre avec humanisme, alors que les forces armées ukrainiennes les torturent et tuent.

Ambassade de la Fédération de Russie au Congo